

# COMMISSION DES COMPETITIONS

## SENIORS

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.

Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

### **Réunion du Lundi 16 Octobre 2023**

**Présents** : M. GILLES (Président), Mmes NICOLAS, GUEGAN

**Excusé** : M. RANC

### SECTEUR CHAMPIONNAT

#### D4 :

**NYONS FC** doit trouver un terrain de repli le 29/10.

En réponse à **CALAVON FC** : Pas d'inversion possible dans la mesure où les 2 équipes sont du même club, il nous semble que jouer à CABRIERES est favorable. Sinon, terrain de repli.

### SECTEUR COUPE

#### Coupe Espérance :

Ci-joint les tirages des 1<sup>er</sup> Tour à jouer le 22/10 à 15h00.

MORIERES ACS 2 / O. EYRAGUAIS 2  
A.S. PIOLENCOISE 2 / SP.C. MONDRAGONAIS 2  
AC VEDENE LE PONTET 3 / VENTOUX SUD FC M/B 2  
AV.S. BEDARRIDAI 2 / AS LES VALAYANS 2  
AV.S. VIOLESIEN 2 / ESPE. SORGUAISE 2  
CAUMONT F.C. 2 / CALAVON F. C. 2  
DENTELLES F. C. 2 / F.C. VIGNERES 2  
GRAVESON ENT 2 / F.C. VILLENEUVE 2  
F. C. AVIGNON OUEST 2 / A.R.C. CAVAILLON 2  
F.A. CHATEAURENARD 2 / O. NOVAIS 2  
F.C. AUREILLOIS 2 / TRAVAILLAN F.C. 2  
F.C. CARPENTRAS 2 / BOXELAND C. ISLOIS 2  
F.C. CHEVAL BLANC 2 / U.S BARTHELASSE 2  
MOLLEGES EYGALIERES 2 / AVENIR GOULT ROUSSIL 2  
FCEA 2 / A.S. RASTEAU 2  
F.C. ST REMOIS 2 / NYONS F.C. 2  
GORDIENNE ESPERANCE 2 / R. C. B. BOLLENE 2  
L'ETOILE D'AUBUNE 2 / MJC V BOLLENE 2  
ORANGE F. C. 2 / ET.S. BOULBON 2

R.C. DE PROVENCE 2 / S.O. VELLERONNAIS 2  
SP.C. MONTFAVET 3 / SP. COURTHEZON JONQUI 3  
ST DIDIER PERNOISE 3 / O. MONTELAIS 3  
ST. MAILLANAIS 2 / SP.C. GADAGNIEN 2  
STADE CABANNAIS 2 / MALAUCENE RG 2  
U.S. AUTRE PROVENCE 2 / U.S. LAPALUTIENNE 2  
U.S. AVIGNONNAISE 2 / SC LUBERON 2  
U.S. CADEROUSSIEENNE 2 / OPPEDE MAUBEC LUBERO 2  
U.S. GRES ORANGE 2 / PERTUIS USR 3  
U.S. PLANAISE 2 / U. S. THOROISE 2

### Prochain tirage du Cadrage le 30/10 à 17h

A l'attention de **MONTFAVET SC** et **ST REMY FC** :

Vous avez respectivement engagé une équipe en D4, le 30 Août (Montfavet) et le 18 Août (St Remy) soit plus d'un mois après les dates prévues (13/07). Dans ces courriers vous n'avez pas mentionné l'engagement en coupe.

Le règlement prévoit les engagements en coupes sont automatique, encore faut-il que ces équipes soient engagées en championnat aux dates prévues.

Merci d'être plus précis à l'Avenir.

Coupe **GRAND VAUCLUSE**, tirage des 1/8<sup>ème</sup> à jouer le 19/11, **le Lundi 30/10 à 17h00**.

Le cadrage de la **ROUMAGOUX** et le 1<sup>er</sup> tour de **L'ULYSSE FABRE** sont décalés au **17/12** en raison du trop grand nombre d'équipes qualifiées en Grand Vaucluse.

Le tirage aura lieu après le 1/8<sup>ème</sup> Grand Vaucluse (**19/11**)